



# FORMULAIRE PHOTOS



<b>Date:</b>	27-04-2024	<b>Saison (année):</b>	2024	<b>Catégorie:</b>	BM Amical Jeudi B
<b>Gérant:</b>	Jonathan Chartier		<b>Nom d'équipe:</b>	Mobsters	
					
<b>1</b> Jocelyn Perry	<b>2</b> Christian Pelletier	<b>3</b> Louis-Philippe Parent	<b>4</b> Jorge Jimenez		
					
<b>5</b> Jean-Sébastien Moreau	<b>6</b> François Laberge	<b>7</b> Philippe Bernier	<b>8</b> François Jules Lavallée		
					
<b>9</b> Brian Gouveia	<b>10</b> Martin Lévesque	<b>11</b> Jules Gaudiard-Martineau	<b>12</b> François Létourneau		
					
<b>13</b> Matthieu Latourelle	<b>14</b> Dany Chartier	<b>15</b> Jonathan Chartier	<b>16</b> Simon L'Écuyer		
					
<b>17</b> Steve Leclerc	<b>18</b> Long Tu Tong	<b>19</b> Maxime St-Denis	<b>20</b> Stéphane Michaud		

Les documents doivent être remis par courriel: [liguevoyageurs@outlook.com](mailto:liguevoyageurs@outlook.com). **Pour le 1 mai**: remettre le contrat de joueurs et le formulaire photos avec un minimum de 10 noms et 10 photos. Par la suite, vous avez jusqu'au **15 juin** pour remettre les documents finaux. Après cette date, amende de 100 \$ et suspension du gérant d'équipe pour 1 partie. Les documents doivent être identiques. Exemple: Sur votre contrat de joueurs le # 1 est Raymond Rodrigue vous aurez donc sur le formulaire photos comme # 1 Raymond Rodrigue. SVP prendre le temps de lire les procédures qui sont sur le site web. Tout joueur qui a joué 1 match doit être sur le contrat et formulaire photos même si le joueur décide de ne plus jouer il ne peut pas être retiré. \*\*\* Entre le 1 mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour.